



Journal de Roubaix

MONITEUR INDUSTRIEL ET COMMERCIAL DU NORD.

ANNONCES & AVIS DIVERS.

Ce journal paraît deux fois la semaine, le mercredi et le samedi.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 fr. par an.
Pour le dehors, les frais de poste en plus.

Un numéro : 25 centimes.

ABONNEMENT ET RÉDACTION :

Au bureau du Journal, 20, rue Neuve,
A ROUBAIX,

Où l'on reçoit les annonces et les réclames.

La rédaction recevra les articles signés indiquant l'adresse exacte de l'auteur, dans le cas où il y aurait à faire des observations.

Le Gérant responsable se réserve le droit d'examen.

Tout ce qui intéresse le commerce à un point de vue général sera inséré gratuitement.

ROUBAIX, 25 octobre.

Le *Moniteur* contient dans sa partie officielle :
Lettre de l'Empereur à S. Exc. le ministre de la guerre ;
Rapport à l'Empereur par S. Exc. le ministre de la guerre sur l'organisation de l'armée d'Orient.

Chronique locale.

Un voyageur arrivant d'Angleterre nous a raconté le fait suivant, que nous ne publions, du reste, que comme un *on dit* :

Lord Suffolk possède, on le sait, une des belles galeries d'Angleterre. Dernièrement, à la suite d'un grand dîner qui avait lieu dans ses magnifiques salons, il y avait eu présentation d'étrangers. Le noble lord, voulant procurer à ses invités le plaisir de contempler les chefs-d'œuvre des maîtres de la peinture, s'aperçut, dès les premiers pas qu'il fit dans la galerie, que dix tableaux manquaient à l'appel.

Il fallait une audace extraordinaire et une connaissance parfaite des lieux, pour accomplir un pareil vol, car on n'emporte pas une grande toile comme on enlèverait un foulard ou une tabatière.

Après mille conjectures, mille suppositions qui faisaient planer les soupçons sur beaucoup de personnes, on ne put constater, en fin de compte, qu'un fait malheureusement trop clair : la disparition des tableaux.

D'après les renseignements donnés par le voyageur dont nous parlons, le voleur est en même temps un excellent connaisseur qui a su faire un choix très-remarquable. Il s'est emparé de la Vierge de Léonard de Vinci, de deux paysages du Poussin, d'un tableau très-connu d'Annibal Carrache, de deux études du Guide et de deux autres paysages dont les auteurs célèbres appartiennent à l'école flamande.

Il ne profitera probablement pas de son vol. Tous ces tableaux doivent être connus des marchands ou des amateurs ; comment donc parvenir à les vendre sans que la police en soit instruite ? Nous ne tarderons pas, sans doute, à

CHEMIN DE FER DU NORD.

SERVICE D'HIVER à dater du 15 octobre 1856.

DE LILLE A MOUSCRON.

Lille	Dép.	5	6 45	9 30	12 15	1 15	3 30	4 40	8 05	11
Roubaix		5 16	7 01	10	12 31	1 31	3 46	4 56	8 21	11 46
Tourcoing		5 22	7 07	10 10	12 37	1 37	3 52	5 02	8 27	11 52
Mouscr. Arr.		5 35	7 20	10 30	12 50	1 50	4 05	5 15	8 40	

DE MOUSCRON A LILLE.

Mouscron. Dép.	5	6 45	9 30	12 15	1 15	3 30	4 40	8 05	11
Tourcoing	5 16	7 01	10	12 31	1 31	3 46	4 56	8 21	11 46
Roubaix	5 22	7 07	10 10	12 37	1 37	3 52	5 02	8 27	11 52
Lille	5 35	7 20	10 30	12 50	1 50	4 05	5 15	8 40	

vous procurer quelques renseignements à ce sujet.

Un négociant des environs avait chez lui, depuis cinq ans, un employé dont la conduite était, sous tous rapports, vraiment digne d'éloges.

Un seul reproche, peut-être, était à faire à cet employé, qui logeait chez son patron : il avait, depuis près de deux ans, la manie inconcevable de se lever à quatre heures, dans toutes les saisons, et s'absentait jusqu'à l'ouverture du bureau.

A toutes les observations qui, dans le principe, lui avaient été faites à ce sujet, il avait répondu : que rien au monde ne l'empêcherait de sortir chaque jour, et que si on exigeait de lui qu'il ne sortît point à l'heure habituelle, il quitterait la maison pour n'y rentrer jamais.

Fort étonné de cette obstination, le patron, qui appréciait les qualités de son employé, eut l'air d'en prendre son parti, et les choses reprirent leur train habituel.

Dernièrement le facteur, en apportant les lettres destinées au négociant, en remit une autre d'un certain volume à l'adresse du commis, en le priant de bien vouloir apposer sa signature

sur le livre destiné à constater la réception des paquets chargés.

Cette formalité était à peine remplie, que le jeune homme versait un torrent de larmes ; toutes les questions qui lui furent adressées ne recurent que des réponses évasives. On prit le parti de respecter sa douleur, sans surveiller ses démarches. Un homme discret fut chargé de le guetter à sa prochaine sortie et de le suivre pour découvrir enfin le but de ses sorties matinales.

Parvenu à l'extrémité d'une rue obscure, habitée par des ouvriers tisserands, le commis entra, vers quatre heures et demie du matin, dans une maison de fort triste apparence. Il était à peu près sept heures quand il en sortit. Ces renseignements, transmis au patron, n'étant pas de nature à le satisfaire et à éclairer ses doutes, il prit le parti d'aller lui-même, vers le soir, faire une visite aux habitants de la maison indiquée. Un veillard, à l'accent étranger, l'introduisit dans une chambre située au rez-de-chaussée.

Après quelques explications préalables concernant le motif de la visite, une longue conversation eut lieu entre le veillard et le négociant ; en voici le résumé en peu de mots :

Victime d'une épouvantable calomnie dont les suites causèrent la ruine de toute sa famille, le sieur W... était venu se réfugier sur la frontière de France. Sa femme, morte depuis deux ans, s'est éteinte en pardonnant à son frère, l'auteur de tout le mal. Abandonné de tous, aveugle, et par conséquent hors d'état de travailler pour vivre, la providence lui a fait rencontrer le jeune homme qui s'est dévoué et à qui il doit le pain de chaque jour. C'est à sa conduite admirable et grâce aux recherches faites dans les papiers de famille que le jour de la justice et de la réhabilitation est à la veille de luire. Nous passons bien des détails faciles à deviner pour arriver au dénouement. Rentré chez lui, le négociant fit prier son employé de passer dans son cabinet et lui dit en lui pressant les mains : Depuis cinq ans vous avez été zélé et dévoué ; je sais donc tout ce qu'on peut attendre de vous. Mais vous avez encore un mérite bien plus grand, qui vous a fait accomplir des miracles de charité. Pardonnez-moi, mon ami, j'ai voulu pénétrer le mystère de votre conduite hors de chez moi. Que votre modestie n'en soit point blessée. L'heure de la récompense a sonné ; non-seulement j'ai la certitude de faire appuyer puissamment vos bonnes démarches, mais j'ai aussi l'espoir de vous voir atteindre le but honorable que vous aviez entrepris. Vous faites dès aujourd'hui partie de ma famille, c'est vous dire que je veux vous laisser la direction de ma maison aussitôt après que votre noble entreprise sera menée à bonne fin.

Allez donc sans crainte et en plein jour visiter votre protégé ; employez désormais tous vos loisirs à la réparation de la grande injustice dont j'ai vu la triste victime, et je vous le répète, nous réussirons ; car je veux vous seconde, dans toutes vos nouvelles démarches.

Faisons des vœux pour qu'une œuvre aussi louable soit menée à bonne fin ; ce sera, sans aucun doute, la plus douce récompense de celui qui y aura contribué avec une abnégation et un dévouement qu'on ne saurait trop admirer.

Pour toute la chronique locale, J. REBOUX.

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX.

25 OCTOBRE 1856.

LE MEXICAIN. (1)

(SUITE.) — Voir le numéro du 22 octobre.

Dès que la paix fut rétablie entre Céline et le Mexicain, celui-ci ne voulut pas différer plus longtemps une explication décisive avec le vicomte, et sans s'inquiéter s'il troublait la conversation importante qu'il avait alors avec l'abbé, Télasco les aborda tous deux et débuta par un exposé rapide des démarches qu'il avait faites pour obtenir la main de Céline, de la manière favorable dont madame de Bellancourt et le vicomte lui-même lui avaient alors répondu ; il remit de nouveau ses papiers entre les mains de celui-ci ; il pria, pressa, réclama, regardant la chose tantôt comme une grâce, tantôt comme une justice, et fit si bien qu'à la fin, le vicomte, étourdi, obsédé, même par son frère qui favorisait son jeune ami de tout son pouvoir, consentit au mariage et promit d'en fixer l'époque aussitôt son arrivée à Paris.

Pendant ce temps, Rosette qui avait servi le Mexicain avec tant d'intelligence en occupant Edouard de son côté, voulut aussi profiter du moment pour hâter la guérison de ce dernier. As-tu remarqué, mon cousin, lui demanda-t-elle, les regards que cet étranger adresse continuellement à mademoiselle de Bellancourt ?

(1) La reproduction de ce feuilleton est interdite.

Comme il a l'air de l'aimer ! Je suis bien sûre qu'elle ressent aussi pour lui...

— Je vous en prie, Rosette, ne m'en parlez pas davantage, et deux grosses larmes roulèrent dans ses yeux.

— Tu pleures, Edouard ! je te demande pardon, ce n'est pas par méchanceté que je t'ai dit cela : au contraire, c'était pour ton bien, car si tu pouvais chasser une idée qui te fait bien du mal, tu serais plus heureux et... tu ne le serais peut-être pas seul.

— Je t'entends, Rosette ; mais on n'est pas le maître de son cœur. Je suis bien à plaindre et je le serai sans doute encore davantage ; mais on n'y prendra pas garde et le pauvre Edouard sera oublié, quand les autres nageront dans la joie.

— Oh ! non, mon cousin, je te plaindrai moi, et je ne t'oublierai pas.

— Bonne Rosette ! puisses-tu être aussi heureuse que tu le mérites. Tu le seras, j'en suis sûr : Tu feras le bonheur de quelque honnête homme qui saura l'apprécier.

— Ah ! mon cousin ! je crains bien de ne jamais faire le bonheur de personne.

En disant ces mots, elle laissa tomber de ses mains une belle soupière de porcelaine qu'elle venait de sortir d'une armoire, pour servir au dîner du lendemain. Sa mère accourut au bruit et l'eût accablée de reproches sur sa maladresse, si Edouard ne se fut trouvé là ; mais la présence de ce jeune homme paralysa la colère de madame Bouillé, et elle se contenta de gémir sur une perte irréparable, puisqu'on ne faisait plus de pareille porcelaine et que son beau service allait demeurer incomplet.

— J'en suis désolé, ma tante, répondit Edouard, car c'est moi qui ai été la cause de ce

malheur en passant précipitamment près de ma cousine.

— Ce n'est rien, mon neveu, je n'y pense déjà plus. Il ne faut pas croire au moins, pour ce qui est arrivé, que Rosette soit habituée à faire des gaucheries. Non, non ; elle est presque aussi adroite que moi, propre, économe, bonne ménagère ; et puis, comme elle est *filie unique*, nous n'avons rien négligé pour son éducation.

Rosette rougit de la grosse malice de sa mère et se dit tout bas : « A quoi me serviront tous ces avantages si mon cousin ne veut pas de moi ? »

Cependant les invitations circulaient, les toilettes se préparaient, la cuisine de madame Bouillé s'empressait et tout annonçait pour le lendemain les plus belles dispositions. On n'avait pas eu recours pour la composition de la société, à la liste électorale, mais bien au *Grand-Livre* de la maison. Les personnes avec qui l'on faisait les affaires, eurent naturellement la préférence sur toutes les autres. On se trouva cependant embarrassé un moment relativement à la préséance.

— Je voudrais bien, disait madame Bouillé, donner la place d'honneur à monsieur Dormilly, notre correspondant de Paris qui se trouve en ce moment à Orléans. Nous lui devons cela pour les achats considérables qu'il nous fait tous les ans.

— C'est fort bien, ma femme, je suis aussi disposé que toi à faire honneur à M. Dormilly ; mais nous donnons ce dîner pour M. de Bellancourt, et il ne faut pas avoir l'air de ne l'y avoir invité qu'en passant.

— La belle nécessité d'inviter ce vicomte qui ne nous fera pas gagner un sou en reconnaissance, car il a sans doute aussi la manie de ne

boire que des vins de Bourgogne et de Champagne, et notre petit vin d'Orléans est trop commun pour son palais.

— Tu oublies donc que c'est à la recommandation de ma sœur que nous avons reçu cette famille et qu'à présent c'est autant par amitié que nous la gardons. Au reste, il ne faut pas faire les choses à demi : nous avons invité un vicomte, nous devons le traiter en vicomte.

— Et mécontenter peut-être un négociant qui nous procure de beaux bénéfices. C'est là ce qui s'appelle joliment calculer.

Après quelques débats, il fut convenu que pour tout concilier, on placerait madame Dormilly près de monsieur de Bellancourt, monsieur Dormilly près de Céline et les autres convives suivant le plus ou le moins d'importance qu'on attachait à leurs relations commerciales.

Le moment arriva enfin et l'on vit entrer successivement monsieur et madame B..., riches manufacturiers qui avaient les premiers introduit à Orléans l'usage des machines à vapeur ; M. B... et son fils, qui avaient singulièrement perfectionné l'art de raffiner le sucre, M. G... propriétaire de la grande fabrique de bonnets rouges qui jouissait à cette époque du privilège de coiffer les personnages les plus distingués des Etats barbaresques.

Après ces respectables convives, on reçut avec moins de cérémonie deux marchands d'épicerie et leurs familles ; un maître tonnelier qui vendait ses futailles quinze pour cent au-dessous du cours ; un pharmacien, breveté du gouvernement pour un nouveau procédé, au moyen duquel avec trois pièces de vin d'Orléans, on en fait quatre de Champagne. Celui-ci fut suivi de deux propriétaires de vignobles, d'un courtier et d'un commissionnaire de roulage.